

Avis aux étudiants de 7^{ème} année Médecine générale

Il est porté à la connaissance des étudiants de 7^{ème} année de médecine générale, que l'affectation aux stages de périphérie aura lieu le 17 octobre 2024 à 11h à l'amphi C de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.

Par ailleurs, le dossier d'affectation doit être déposé au bureau des Stages au plus tard le 15 octobre à 12h00, et doit comporter les pièces suivantes :

- Deux copies légalisées de la CIN ;
- Une attestation de RIB originale signée par la banque ;

Pour les étudiants (es) mariés (es) :

- Les mêmes pièces mentionnées ;
- Attestation de résidence du conjoint (e) ;
- Attestation de travail du conjoint (e) ;
- Une copie légalisée de l'acte de mariage ;

NB:

- La présence des étudiants à l'affectation est obligatoire.
- Prière de respecter les délais et la composition du dossier.